

L'accompagnement à la Réussite Étudiante

Pôle formation

Direction Orientation Réussite et Insertion



Édito







L'Université est la voie de l'émancipation intellectuelle pour que vous deveniez un professionnel compétent et un citoyen averti.

C'est pourquoi, à l'Université de Limoges, nous nous engageons tout particulièrement dans la réalisation et la réussite de vos projets d'études et projets professionnels.

En plus d'un enseignement de qualité, nous vous soutenons tout au long de votre parcours académique grâce à des services dédiés et des ressources variées.





L'accompagnement à la réussite **par les pairs**

• Le tutorat • Le mentorat	
L'accompagnement à la réussite par les chargés d'accompagnement	
 Le métier de chargé d'accompagnement à la réussite L'accompagnement individuel Zoom sur le contrat pédagogique de réussite L'accompagnement collectif Témoignages Zoom sur les podcasts réussite 	7 8 9
L'accompagnement des étudiants en situation de handicap	
Les types d'aménagements Témoignages	

• Zoom sur les régimes spécifiques d'études 14



L'accompagnement à la réussite par les pairs



Les pairs, ce sont des étudiants plus avancés dans leurs études. Ils vous font bénéficier de leur expérience.

Les tuteurs vous accueillent dès le début de l'année. Ils vous aident à acquérir de nouvelles méthodes de travail et à comprendre vos cours.

Quant au mentorat, il s'agit de vous mettre en relation avec un étudiant de deuxième ou troisième année issu de la même filière que vous.

Votre binôme sera, en plus, accompagné par un référent de l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV).

O Le tutorat

Sélectionnés par les enseignants, les tuteurs sont des étudiants avancés dans un cursus de formation. Leur mission est d'accompagner leurs camarades de première année et de leur faire bénéficier de leur expérience personnelle. Ils peuvent avoir des missions assez variées mais toutes sont au service de votre réussite.

Il existe 2 formes de tutorat :

Le tutorat d'accueil

À votre entrée à l'Université, par petits groupes, les tuteurs d'accueil vous font découvrir les locaux de votre composante, vos espaces de travail et les services dont vous pourrez avoir besoin.

Le tutorat d'accompagnement

Les tuteurs d'accompagnement, quant à eux, répondent à vos besoins de soutien méthodologique et disciplinaire. Par exemple, ils peuvent vous aider dans la réalisation de travail ou dans la compréhension de notions de cours mais aussi à vous entraîner dans le cadre de devoirs blancs. Toujours en petits groupes, le tutorat d'accompagnement est un espace bienveillant, d'écoute et de confiance. Les tuteurs vous contacteront par mail et vous donneront toutes les informations nécessaires pour assister aux séances.

Vous l'aurez compris, le tutorat n'est pas obligatoire mais conseillé pour mettre toutes les chances de votre côté! En plus, c'est totalement gratuit.

O Le mentorat

L'Université de Limoges et l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) ont développé un dispositif de mentorat inter-étudiant.

Ainsi, vous êtes mis en relation avec un étudiant de L2 ou L3 de la même filière que vous. Votre binôme est, en plus, suivi et accompagné par un référent AFEV à qui vous pouvez également vous adresser en cas de difficulté. Des rencontres collectives sont également proposées.

Pourquoi?

Pour faciliter votre intégration à l'Université

Comment?

En discutant, en partageant des bons plans, en vous faisant découvrir la ville...

Ouand?

Durant tout le 1^{er} semestre et selon vos disponibilités – par exemple autour d'un café!

Contact AFEV

21 boulevard Gambetta 87000 LIMOGES

bastien.robert@afev.org

06 27 81 25 99





L'accompagnement à la réussite par les chargés d'accompagnement



L'Université de Limoges appuie son engagement en faveur de la réussite par le déploiement d'un plan global nommé «Booster sa réussite».

La Direction Orientation Réussite et Insertion du Pôle Formation dispose d'une équipe dédiée à la réussite, composée de trois chargés d'accompagnement et d'une coordinatrice. Cet accompagnement prend la forme de soutien individuel et collectif, au plus près de vos besoins.

<u>Ou Le métier de chargé</u> d'accompagnement à la réussite

Le chargé d'accompagnement à la réussite étudiante complète et appuie le travail de proximité des enseignants, Psychologue de l'Éducation Nationale (PSYEN) et chargés d'orientation.

Le chargé d'accompagnement apporte un soutien supplémentaire et une expertise sur les méthodes d'apprentissage en :



L'accompagnement individuel

Complémentaires aux directeurs des études et aux tuteurs, le chargé d'accompagnement vous reçoit, sur rdv, en entretien individuel. Au regard de vos problématiques et besoins, il pourra vous aider :

- À comprendre le fonctionnement universitaire : modalités de contrôles de connaissances, modalités d'examens, de rattrapages et de compensation...
- Dans vos démarches administratives afin de bénéficier d'aides ou de soutien durant votre parcours d'études
- À vous organiser : gestion de l'emploi du temps, priorisation des tâches...
- En matière d'apprentissage : prise de notes, aide à la construction des rapports et dossiers universitaires...
- À préparer vos examens : gestion des révisions et du stress...
- À vous intégrer : participation aux événements d'intégration et communication avec les différents services et personnels de l'Université

ET PLUS LARGEMENT:

- A fixer des objectifs d'études et/ou de formation
- À vous accompagner vers l'autonomie
- A rester motivé!

Pour prendre rendez-vous, il vous suffit d'envoyer un mail à :

reussite-etudiante@unilim.fr

Enfin, sachez que votre directeur d'étude, responsable de votre formation, pourra également vous orienter vers un chargé d'accompagnement afin de faire le point sur votre projet d'études et vos motivations!



Le contrat pédagogique de réussite est un outil qui vous accompagne tout au long de votre parcours universitaire. Il permet de définir la meilleure stratégie pour répondre à vos besoins et ainsi favoriser votre réussite. Cela se traduit, par exemple, par la définition d'objectifs et la mise en place d'aménagements personnalisés : choix de cours spécifiques, projets de formation...

- En début d'année, un mail d'information vous est adressé pour vous informer des étapes de construction de votre contrat via l'outil Conpere. Le contrat pédagogique de réussite est un outil flexible et évolutif, il peut être révisé et adapté en fonction de votre évolution et de celle de vos besoins.
- Par la signature de ce contrat, avec l'aide de votre responsable de formation, vous vous engagez à suivre le plan d'actions défini.
- N'hésitez pas à vous rapprocher de votre chargé d'accompagnement à la réussite ou de votre responsable de formation pour en savoir plus sur cet outil et sur la manière dont il peut vous aider à réussir.



L'accompagnement collectif

Le chargé d'accompagnement peut vous inviter à **participer aux ateliers collectifs de méthodologie universitaire**. Proposés tout au long de l'année, ces ateliers permettent de **développer vos compétences étudiantes**. Les thématiques sont les suivantes :

- Prendre des notes efficacement
- Gérer son temps
- Préparer et vivre sereinement ses examens
- Examens : focus jour j
- Construire ses rapports et dossiers universitaires
- Vraies ou fausses infos : développer son esprit critique
- Travailler en bonne intelligence : les compétences relationnelles
- Améliorer son écrit
- Mettre en page ses dossiers
- Préparer l'oral

Vous souhaiteriez suggérer une thématique de méthodologie universitaire ? Parlez-en à votre chargé d'accompagnement ou par mail à :

reussite-etudiante@unilim.fr

Témoignage

«Les ateliers de méthodologie universitaire permettent d'obtenir des compétences de travail. Dans les autres unités d'enseignement, nous travaillons plutôt sur les connaissances disciplinaires. Par exemple, on a participé à des ateliers sur la prise de notes : c'est très important, surtout en cours magistral, où on est obligé de prendre des notes pour suivre correctement, et beaucoup d'étudiants ne savent pas faire. Ces ateliers m'ont vraiment permis d'améliorer mes méthodes de travail et de bien réussir ma première année à l'Université.»

Tanguy - étudiant en Tremplin SEA



5 podcasts sont disponibles à l'écoute pour en savoir plus sur les dispositifs de réussite :

- Le tutorat
- L'accompagnement à l'orientation et à la réorientation
- Le mentorat étudiant
- Les ateliers de méthodologie universitaire
- L'accompagnement individuel à la réussite



2 émissions sont également visionnables dans lesquelles enseignant, étudiants, tuteurs, services civiques et professionnels du Pôle formation vous expliquent les différentes actions mises en place pour vous faire réussir dans votre formation.

- Réussir à l'Université de Limoges
- Comment s'épanouir pleinement à l'Université de Limoges





L'accompagnement des étudiants en situation de handicap



Vous avez un handicap, une maladie invalidante ou un trouble de l'apprentissage?

Après une évaluation de vos besoins dans le cadre d'un entretien individuel, **le Service** d'Accueil et d'Accompagnement des Étudiants en Situation de handicap vous propose accompagnement dans la préparation de votre rentrée à l'Université (visite des locaux, rencontre des équipes, démarches administratives, informations sur les aides à la vie quotidienne et/ou professionnelles...).

O Les types d'aménagements

Le Service d'Accompagnement des Étudiants en Situation de Handicap, en fonction de votre situation, peut vous proposer des aménagements spécifiques :

- Aménagement des examens : tiers-temps, secrétariat d'examen, composition sur ordinateur, adaptation des sujets, braille, langue des signes...
- Aménagement de la scolarité : appui d'étudiants-assistants chargés de vous aider dans la prise de notes en cours, les recherches en bibliothèque, les manipulations en TD ou les déplacements sur le campus...
- Aménagement de votre lieu d'emploi pour les apprentis et les contrats de professionnalisation : adaptation d'horaires, aménagements de poste...



Service d'accueil et d'Accompagnement des Étudiants en Situation de Handicap

Pôle Formation Campus des Jacobins

88 rue du Pont St-Martial 87000 LIMOGES

05 55 14 90 70

servicehandicap@unilim.fr

Témoignages

«Durant ma Licence de Biologie, j'ai été accompagnée par un étudiant assistant. Cela a été un réel soutien. J'ai pu m'appuyer sur sa prise de notes lorsque j'en avais besoin, et j'ai également pu bénéficier d'heures de tutorat qui m'ont permis de faire le point sur les cours et les examens. De plus, mon étudiant assistant m'a conseillé par rapport à la gestion et à l'organisation de mes révisions.»

Arianne - étudiante en L2 SVT

«En tant qu'étudiant assistant cela m'a permis de contribuer à la réussite des étudiants en difficulté en leur apportant un soutien scolaire. Tout d'abord, être étudiant assistant m'a permis de contribuer à la réussite d'étudiants en difficulté. A travers les séances de tutorats, j'ai pu créer un lien fort avec les étudiants. Ce poste m'a également appris à être plus consciencieux dans mon travail ainsi que plus organisé dans les révisions.»

Louis - étudiant assistant en L2 SVT



Vous souhaitez suivre un cursus de formation à l'Université de Limoges mais vous avez des contraintes ?

Vous pouvez demander à bénéficier d'un régime spécifique d'études. Les aménagements peuvent porter sur des dispenses d'assiduité, des allègements ou modifications d'emploi du temps, des modalités particulières d'examen, l'étalement des études.

Qui peut bénéficier d'un régime spécial d'études?

- Les étudiants salariés
- Les étudiants sportifs de haut-niveau
- Les étudiants artistes de haut niveau
- Les étudiants en situation de handicap
- Les étudiants chargés de famille
- Les étudiantes enceintes
- Les étudiants en service civique
- Les étudiants ayant des responsabilités au sein du bureau d'une association
- Les étudiants élus au sein des conseils d'établissements (conseils centraux et conseils des composantes) et des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)
- Les étudiants engagés dans plusieurs cursus
- Les étudiants ayant une activité de militaire dans la réserve opérationnelle ou en volontariat militaire
- Les étudiants engagés comme sapeur-pompier volontaire
- Les étudiants en statut d'entrepreneur

Comment demander à bénéficier d'un régime spécial d'études?

Dès le début de l'année universitaire, prenez contact avec le service scolarité de votre composante. Un justificatif vous sera demandé. Les aménagements d'études seront définis par votre responsable de formation en concertation avec l'équipe enseignante et la scolarité.





Direction Orientation Réussite et Insertion

Pôle formation

Campus des Jacobins

88 rue du pont Saint-martial 87000 Limoges

reussite-etudiante@unilim.fr

05 55 14 90 70

